

**NOTRE SOCLE
PROGRAMMATIQUE**

 **LES ÉCOLOGISTES**
MUNICIPALES 2026

L'ÉCOLOGIE

VOUS PROTÈGE !

**Alimentation · Biodiversité · Culture · Démocratie · Économie ·
Énergie · Mobilités · Santé · Sécurité · Solidarités · Urbanisme**



Notre socle programmatique pour 2026

I PROTÉGER LA QUALITÉ DE VIE	4
Garantir un logement décent	4
Transformer les mobilités	6
Accélérer la transition énergétique	7
Préserver la biodiversité	9
Protéger nos ressources en eau	11
Vivre dans un environnement sain	12
Bien produire, mieux manger	13
Garantir l'accès aux soins	14
Prendre soin des aîné-es	16
Fonder une politique jeunesse	17
Préserver des emplois locaux de qualité	18
Défendre et protéger les animaux	19
II PROTÉGER LES LIBERTÉS ET L'ÉGALITÉ	20
Défendre les cultures, les arts et les savoirs	20
Proposer une éducation de haute qualité	22
Adapter la commune à hauteur d'enfants	22
Contribuer à la lutte contre la pauvreté	24
Faire du numérique un vecteur d'égalité	25
Valoriser la participation citoyenne	26
Défendre l'intégrité démocratique	27
Ouvrir pour la tranquillité publique et la sécurité	28
Protéger et développer la vie associative	30
Ouvrir la pratique du sport à tou·tes	31
Protéger les personnes exilées	32
Faire des communes des territoires féministes	33
Lutter contre le racisme et l'antisémitisme	34
Endiguer la LGBTphobie	35
Lutter contre les discriminations validistes	36



L'ÉCOLOGIE NOUS PROTÈGE

Face aux violences et aux inégalités, l'écologie protège.

L'écologie protège la qualité de vie. Elle protège des hausses du pouvoir d'achat en soutenant des services publics et en régulant les loyers. Elle protège les générations actuelles et futures des catastrophes climatiques. Elle protège les paysan-nes face à la destruction de la biodiversité.

L'écologie protège les libertés publiques et l'égalité de droit. Elle protège les femmes face aux violences sexistes et sexuelles. Elle protège la démocratie et la vie associative contre ceux qui ne veulent plus qu'une tête, plus qu'une parole. Elle protège les personnes exilées face au racisme rampant.

Le capitalisme abîme, le fascisme détruit, l'écologie protège.

Les Écologistes sont un parti fédéraliste. **Cette plateforme programmatique n'est donc pas un mode d'emploi à appliquer partout sur le territoire mais plutôt une source d'inspiration. Nous y mettons en avant des idées et des mesures qui font consensus au sein du mouvement parce qu'elles correspondent à nos valeurs et à notre vision du monde.** Mais la France est diverse et plurielle de Mayotte à Montreuil, de Saint-Pierre-et-Miquelon à Saint-Jean-de-Luz, de la Corse à la Corrèze. Ce sont les habitant.e.s de ces territoires qui savent ce qu'il faut faire localement pour vivre dans une société plus apaisée, plus juste, plus écologique.

Cette plateforme est issue d'un travail collectif des commissions thématiques du parti et des élu-es locaux. Ce travail s'inspire de ce que proposent les associations, les syndicats, les collectifs citoyens et bien entendu les réussites écologistes dans différentes communes.

I PROTÉGER LA QUALITÉ DE VIE

Quand nos territoires sont fragilisés, c'est la qualité de vie de tou·tes qui se dégrade : inondations et incendies à répétition, diminution des rendements agricoles, disparition des espèces, maladies chroniques liées aux pollutions de l'air et de l'eau...

Face à ces menaces, seule l'écologie politique agit à la racine des problèmes :

- des rythmes de vie et de production qui épuisent nos corps et nos sols
- une fracture grandissante entre villes et campagnes, nourrie par la métropolisation et la concentration des richesses
- une agriculture de plus en plus industrielle et une industrie de plus en plus délocalisée, deux faces d'un même système : le capitalisme prédateur

Protéger l'environnement, c'est améliorer notre quotidien. C'est aussi redonner vie aux territoires, ruraux comme urbains, grâce à des services publics de qualité et une économie fondée sur la solidarité.

Garantir un logement décent

Aujourd'hui, trop de familles vivent dans des logements insalubres ou paient des loyers écrasants. Plus de 4 millions de personnes sont mal logées en France. Face à cette urgence, il est temps de rompre avec la spéculation immobilière et réaffirmer que le logement n'est pas une marchandise comme les autres. Nous devons donc réguler le marché, développer un parc de logements sociaux de qualité, et accompagner la rénovation énergétique du parc privé pour alléger les charges. Chacun doit pouvoir vivre dans un « chez-soi » décent, garant de l'intimité, de la sécurité et de la vie familiale.

<p>Atteindre l'objectif de 25 % de logements sociaux et 30% dans les zones très tendues en intégrant une part significative de logements pour les locataires en situation de grande précarité (PLAI) et des logements à loyer modéré pour les foyers modestes (PLUS).</p>	<p>Commune de +3500 habitants (+1500 en Ile de France)</p>
<p>Accélérer la rénovation du parc des logements sociaux pour préserver les locataires des fortes chaleurs en été et diminuer les charges locatives par un dispositif financier complémentaire à MaPrimeRénov. Inciter les bailleurs et les propriétaires privés à développer des logements à Haute Qualité Environnementale (HQE), en privilégiant des matériaux biosourcés et des bâtiments à énergie positive.</p>	<p>Intercommunalité et agglomérations</p>

Soutenir les copropriétés dégradées dans les opérations de rénovation.	Intercommunalité et agglomération
Soutenir les programmes de renouvellement urbain en négociant avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) une prise en compte du point de vue des habitant-es, la réhabilitation du bâti et des espaces publics, la revitalisation économique et culturelle des quartiers.	Moyenne et grande ville
Adopter une grille transparente d'attribution des logements sociaux avec anonymisation des dossiers et, quand cela est possible, l'absence des élu-es des commissions d'attribution.	Moyenne et grande ville
Mettre en place l'encadrement des loyers dans les zones spéculatives , en sollicitant la préfecture.	Grande ville
Soutenir les associations de défense des droits des locataires. Travailler avec elles sur des programmes d'amélioration des situations locatives et des dispositifs de prévention des expulsions.	Toute commune
Réguler fortement les plateformes numériques de location immobilière comme Airbnb en limitant à 80 jours la location et en obligeant les propriétaires à déclarer cet usage en mairie.	Moyenne et grande ville
Soutenir les dispositifs de « Logement d'abord » et les pensions de famille pour les sans-abris. Mobiliser en complément et avec les services de l'État des places en structures d'hébergement d'urgence en garantissant un accueil inconditionnel quelle que soit la situation familiale, administrative ou la présence d'un animal. En cas de crise, réquisitionner les logements et les bâtiments vides.	Grande ville
Proposer une Assurance Habitation publique , sous condition de ressources.	Grande ville
Encourager et soutenir les initiatives d'habitat solidaire (colocations intergénérationnelles, habitat participatif avec une ouverture aux personnes isolées).	Toute commune
Gouverner avec transparence les établissements publics fonciers (EPFL) , en rendant lisible la stratégie d'équilibre entre sauvegarde des terres agricoles, densification de l'habitat et préservation des commerces de centre-ville.	Intercommunalité et agglomération

Transformer les mobilités

Nos manières de nous déplacer façonnent notre quotidien et l'avenir de la planète. Elles peuvent nuire à notre santé ou au contraire l'améliorer. Elles peuvent aggraver le réchauffement climatique ou le limiter. Elles peuvent être subies ou choisies, agréables ou contraignantes, coûteuses ou économiques.

Pour changer la donne, les communes et intercommunalités ont un rôle clé. **Si nous voulons réduire la place de la voiture individuelle, il faut d'abord offrir des alternatives pratiques, accessibles et abordables.** C'est ce que portent les communes écologistes : une mobilité choisie, sécurisée, plus saine, et plus durable.

<p>Expérimenter un parc social automobile avec une offre accessible et mutualisée, reposant sur des durée de location variée, avec des tarifs variant en fonction des revenus. A la manière des HLM, la propriété du parc doit être publique ou semi-publique privilégiant des modèles automobiles français</p>	<p>Commune moyenne et grande. Intercommunalités</p>
<p>Adopter un plan de circulation à mobilité active. Élargir les trottoirs en réduisant lorsque nécessaire le stationnement en voirie. Développer les aires et les cheminements piétons.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Développer massivement la pratique du vélo avec un réseau sécurisé (zones 30, pistes larges intercommunales, carrefours à la hollandaise), une offre publique de vélos en libre-service ou en location longue durée (gratuite pour les 16-20 ans), des stationnements nombreux et sécurisés, des formations à la pratique du vélo et des campagnes de sensibilisation au partage de l'espace public.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Contribuer aux projets de SERM (« RER métropolitains ») et défendre la modernisation et la régénération des "petites" lignes ferroviaires.</p>	<p>Agglomérations</p>
<p>Amplifier la tarification sociale et solidaire des transports en commun, jusqu'à la gratuité pour les allocataires des minima sociaux, les enfants et les jeunes adultes.</p>	<p>Intercommunalités</p>
<p>Améliorer la billettique en permettant le paiement simplifié par carte bancaire, comme à Grenoble et Lyon. Étendre l'offre et l'amplitude horaire, notamment dans les zones peu denses et les quartiers populaires.</p>	<p>Intercommunalités</p>
<p>Rendre 100 % des transports en commun réellement accessibles aux personnes handicapées (arrêts de tram/bus/méto comme matériels roulants) pour respecter la loi de 2005.</p>	<p>Toute commune</p>

<p>Développer la logistique urbaine verte (création d'hôtels logistiques de proximité dédiés aux livraisons décarbonées avec réseau ferré et fluvial, transports du dernier kilomètre pour limiter le transport par camion et la traversée des villes et des villages). Autoriser les livraisons jusqu'à 13h au lieu de 11h pour les véhicules électriques.</p>	<p>Villes moyennes et grandes</p>
<p>Limiter et verdir le parc public. Remplacer tout ou partie du parc automobile par une flotte de vélos électriques. Développer dans toute la ville des bornes de recharge électrique et des stations multi-énergie (électrique + bioGNV). Électrifier les flottes de bus et les bennes à ordures ménagères (BOM)</p>	<p>Villes moyennes et grandes. Intercommunalités</p>
<p>Soutenir l'autopartage en souscrivant à des abonnements dans le cadre des Plans de Déplacement Mobilité Entreprise (PdME) et via des tarifs préférentiels sur le stationnement.</p>	<p>Villes moyennes et grandes</p>
<p>Limiter les véhicules surdimensionnés en modulant le stationnement selon la taille et le poids du véhicule en intégrant une modulation sociale (ex Lyon et Bordeaux)</p>	<p>Villes moyennes et grandes</p>

Accélérer la transition énergétique

Le climat se dérègle sous nos yeux : inondations majeures dans le Pas-de-Calais, cyclone dévastateur à Mayotte... Les municipalités ont un double rôle à jouer : montrer la voie vers la neutralité carbone par la sobriété des usages et un investissement massif dans les énergies renouvelables ; mais aussi préparer les territoires aux conséquences, déjà extrêmes, du réchauffement en cours.

Adapter les infrastructures, protéger les populations, organiser la résilience collective : il faut agir pour limiter le pire, tout en s'y préparant. Atteindre la neutralité carbone est indispensable – mais se préparer à un monde qui pourrait ne pas y parvenir l'est tout autant.

<p>Négocier des contrats d'approvisionnement électrique fondés sur des énergies renouvelables. Construire des centrales solaires, de la géothermie ou de champs éoliens (sous forme de Société d'Economie Mixte, de Société publique locale, de régie publique ou d'entreprises coopératives mobilisant l'épargne citoyenne) en mettant éventuellement à disposition les propriétés publiques (toits, terrains...).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Développer les pompes à chaleur et les réseaux de chaleur</p>	<p>Moyenne ou</p>

<p>renouvelables, avec des tarifs justes pour les particuliers, les entreprises et les services publics. Supprimer les chauffages au fioul et au gaz.</p>	<p>grande ville. Intercommunalités et agglomérations</p>
<p>Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics par des usages sobres et responsables et leur isolation</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Élaborer un plan d'adaptation communale avec les scientifiques et la population pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - intégration des risques d'inondations, de canicule, de sécheresse, d'incendies dans les Plans de Prévention des Risques ; - volet infrastructure pour préparer les ponts, les routes, ou encore les forêts à des phénomènes météorologiques majeurs et éviter la maladaptation ; - volet canicule pour protéger les personnes les plus vulnérables dans des îlots de fraîcheur et adapter les logements ; - volet civil pour sensibiliser à l'atténuation et venir en aide en cas de catastrophe (soit par le renforcement des pompiers volontaires, soit par la création des « volontaires du climat ») ; - (si nécessaire) volet littoral pour s'adapter à la montée des eaux et volet montagne pour anticiper la fonte des glaciers et le moindre enneigement. 	<p>Toute commune</p>
<p>Créer une convention locale du climat composée de citoyen·nes tiré·es au sort pour tenir le cap des transitions, préserver la biodiversité et s'assurer du respect de la trajectoire des Accords de Paris sur le territoire communal. Des représentant·es de cette convention pourront intervenir une fois par an en conseil municipal pour en partager l'évaluation.</p>	<p>Intercommunalités ou grande commune</p>
<p>Établir un bilan carbone sur la commune et adopter des objectifs précis (intégrant les émissions indirectes). Identifier les leviers de transformations pour la collectivité (politique d'achat responsable, rénovation et construction des bâtiments publics, formation des agents, impact carbone des subventions, politique foncière et de déplacement, etc.).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Mettre en place des Règlements Locaux de Publicité pour réduire la publicité dans l'espace public. Interdire les panneaux numériques</p>	<p>Toute commune</p>

et lumineux, limiter la densité et la taille des dispositifs. Interdire la publicité dans les centres-villes et autour du patrimoine	
--	--

Préserver la biodiversité

Préserver la biodiversité est l'un des plus grands défis de notre époque, au même titre que le changement climatique.. Il s'agit à la fois de protéger la diversité du vivant sous toutes ses formes, et de faire face aux conséquences très concrètes de sa disparition : disparition des pollinisateurs, baisse des rendements agricoles, prolifération d'espèces invasives ou qui ravagent les cultures... Un appauvrissement brutal de la faune, de la flore, de leur beauté.

Cela passe par deux priorités : protéger les espaces naturels et stopper l'artificialisation des sols. Aujourd'hui, l'équivalent d'un département est bétonné tous les dix ans. **Il est urgent de ralentir ce rythme et de redonner toute sa place à la nature, y compris en ville.**

Augmenter significativement la place de la nature en ville : planter massivement des arbres, des arbustes et des buissons dans l'espace public et dans les cours d'école. Végétaliser les toitures. Réouvrir les cours d'eau. Créer des mares.	Villes
Préserver les sols de leur appauvrissement et de leur artificialisation en se fixant des objectifs plus ambitieux que la loi ZAN (zéro artificialisation nette d'ici 2050). Reclassifier certains terrains constructibles en terrains agricoles. Sanctuariser le foncier agricole et forestier dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLUI) et lutter contre l'étalement urbain.	Toute commune
Limiter la pollution lumineuse par une extinction de l'éclairage la nuit dans certaines zones ou une diminution de son intensité, en concertation avec les habitant-es. Mener des actions de sensibilisation en vue d'un usage raisonné de l'éclairage extérieur des lieux privés.	Toute commune
Reconnaître la personnalité juridique et les droits spécifiques de certains milieux naturels sur la commune (rivière, montagne...) et organiser leur représentation politique avec des artistes, des citoyen-nes et des scientifiques sur le modèle du Parlement de la Loire.	Intercommunalités

<p>Créer et protéger les continuités écologiques – forêts, haies, cours d'eau, passages entre les lieux d'habitation – pour permettre aux espèces animales de se déplacer et de vivre le plus librement possible et garantir des zones de refuge et de rafraîchissement.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Préserver les haies existantes et en planter de nouvelles</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Création participative d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour collecter des données sur la faune et la flore locale et mener des actions de sensibilisation des habitant·es.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Déployer des actions d'éducation à l'environnement. Multiplier les activités et les adultes qui connectent les enfants à la nature et à d'autres modes de vie durables. Renforcer l'éducation à l'environnement et à la solidarité en soutenant les associations locales, en finançant des classes de découvert et en encourageant les sciences participatives</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer des espaces refuges (forêts, friches, littoraux, zones humides) en adoptant un statut de protection plus avancé que les espaces naturels afin que les espèces animales et végétales soient réellement protégées et puissent se régénérer.</p>	<p>Commune rurale</p>
<p>Préserver les forêts face au dérèglement climatique en conciliant la préservation de la biodiversité et les usages productifs. Encourager une sylviculture artisanale et douce, qui préserve en permanence le couvert forestier et respecte les cycles naturels de la forêt. Diversifier les essences plantées. Créer des zones sanctuaires en libre évolution pour 30 % des forêts communales.</p>	<p>Commune rurale</p>
<p>Interdire la chasse le dimanche pour un accès à la nature en toute sécurité et dans certaines zones de préservation des espèces sauvages.</p>	<p>Commune rurale</p>

Protéger nos ressources en eau

De plus en plus de communes - notamment en Outre-mer - subissent des pénuries d'eau, et des centaines d'entre elles ont déjà connu des ruptures. Dans quelques années, des milliers seront touchées. Il est crucial de combattre ce phénomène, et de lutter contre la pollution des pesticides, nitrates, microplastiques, PFAS, tout en combattant le gaspillage alimenté par les plus grandes industries et les plus riches. Enfin, protéger l'eau, tant en quantité qu'en qualité, est essentiel car elle est vitale pour les écosystèmes et pour réguler notre climat. C'est un défi existentiel pour nos territoires.

Instaurer une tarification progressive et différenciée de l'eau selon les usages professionnels et domestiques , tout en assurant la gratuité des premiers m ³ d'eau indispensables à la vie.	Syndicats de gestion de l'eau
Mettre en place ou conserver une gestion publique de l'eau qui implique les usagers sur le modèle des communs .	Toute commune
Investir dans les réseaux d'eau pour éviter les fuites et soutenir financièrement les ménages souhaitant investir dans des dispositifs permettant d'économiser cette ressource (mousseurs, récupérateurs d'eau, etc.).	Toute commune
Installer des fontaines d'eau potable dans les espaces publics et les écoles pour éviter la consommation de bouteilles en plastique.	Toute commune
Désimperméabiliser les places de stationnement avec des revêtements poreux laissant s'infiltrer l'eau de pluie.	Toute commune

Vivre dans un environnement sain

Nous devons nettoyer nos rues mais aussi dépolluer notre environnement. La contamination de l'air, de l'eau et des sols menace la santé de tous les êtres vivants. L'écologie offre des solutions pour agir contre notre empoisonnement : dépollution, réemploi, recyclage et valorisation des déchets sont des stratégies concrètes pour nous protéger.

Renforcer les moyens dédiés à la propreté et à la collecte des déchets	Syndicats gestion des déchets
Valoriser les commerces et les ménages qui s'engagent dans des démarches zéro déchet (labels, communication municipale, cadeaux, etc.).	Toute commune
Améliorer la collecte des biodéchets (installation de composteurs dans les écoles, mise à disposition de composteurs à usage collectifs et/ou de poules, services de broyage de bois, etc.). Développer les bornes de verre et papier	Syndicats gestion des déchets et intercommunalités
Développer le réemploi des objets et du matériel. Soutenir les ressourceries et les tiers-lieux permettant de mutualiser du matériel (broyeurs, machines, matériel de bricolage...) et de revaloriser des objets.	Toute commune
Élargir la zone d'interdiction d'épandage de pesticides de 20 à 150 mètres autour des écoles, des captages d'eau et des habitations familiales pour les produits les plus toxiques (CMR1 : produits Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques).	Toute commune
Monter des opérations de décontamination dans les territoires pollués aux PFAS et associer la population à cette action de long terme.	Toute commune
Améliorer la qualité de l'air par l'installation de filtres pour les cheminées ou les remplacements des systèmes de chauffage.	Commune polluée par l'air
Proscrire l'usage de produits chimiques dangereux dans les infrastructures publiques (terrains de sport, écoles, maisons de retraite, crèches...), notamment des perturbateurs endocriniens.	Toute commune
Créer des collectifs citoyens de veille et d'information sur les installations à risques (ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), qu'elles soient nucléaires ou industrielles.	Toute commune située à proximité

Bien produire, mieux manger

L'alimentation est au cœur de notre vie. Elle agit sur notre santé et notre environnement, nous rattache à nos cultures tout en cultivant notre plaisir. Les communes disposent de plusieurs leviers pour garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et durable et la démocratie alimentaire - à savoir la capacité de toutes et tous à décider librement, collectivement et équitablement de leur alimentation, à la fois dans ce qu'ils mangent et dans la manière dont les systèmes alimentaires sont organisés.

La restauration publique - dans les écoles, les EHPAD, etc. - est une des premières entrées, mais ce n'est pas la seule. L'engagement pour l'alimentation va de pair avec un soutien aux filières agricoles et à la transition écologique de l'agriculture. Les communes peuvent notamment adopter une politique foncière protectrice, favoriser l'installation de paysans et le développement d'une agriculture paysanne, préparer les filières agricoles aux conséquences de la crise environnementale et accompagner la structuration des filières et commercialisation locale des produits. **L'écologie est la meilleure alliée des mangeur-ses comme des paysan-nes**, pour construire ensemble un avenir sain et durable.

<p>Tendre vers l'objectif 0 % produit ultra-transformé, 100% de produits de saison bios y compris pour les produits animaux. Privilégier l'approvisionnement local. Mettre en place une alternative végétarienne et 2 repas végétariens par semaine.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Former les équipes de cuisine autour de la végétalisation des assiettes. Créer des légumeries et des régies maraîchères pour approvisionner les cantines, si possible dans le contexte local.</p>	
<p>Développement de la démocratie alimentaire par l'élaboration de projets alimentaires territoriaux (PAT), le soutien à la mobilisation citoyenne et l'organisation de débats informés sur notre modèle agricole</p>	<p>Grandes villes et intercommunalités</p>
<p>Lutter contre la précarité alimentaire et donner corps à la démocratie alimentaire en prolongeant, élargissant et multipliant les expérimentations de la Sécurité Sociale de l'Alimentation, avec des caisses de cotisation mutualisées permettant d'acheter des produits bios et locaux sur le territoire.</p>	<p>Grandes villes et intercommunalités</p>
<p>Créer ou soutenir des fermes urbaines pour produire et lier les habitant-es à la fabrication des produits alimentaires.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Développer des jardins partagés, ouvriers et familiaux à la fois en ville et dans les écoles et planter des arbres fruitiers pour développer des pratiques de jardinage durable et l'éducation à la terre.</p>	<p>Toute commune</p>

Soutenir l'installation agricole en s'impliquant dans la veille foncière et en participant à des comités d'installation-transmission. Accompagner la restructuration des fermes pour faciliter la transmission.	
Protéger et partager les terres agricoles en adoptant des politiques foncières et fiscales ambitieuses qui permettent de lutter contre l'artificialisation et de préserver les espaces. Soutenir les projets d'acquisition, de reprise et de sécurisation du foncier agricole par des paysan·nes ou par des collectifs citoyens. Faire du portage foncier, si besoin en contractualisant avec les SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural).	
Accompagner la structuration des filières de transformation locale des productions agricoles. Soutenir et investir dans des équipements (outils de transformation, locaux, soutien financier, etc.).	
Soutenir la commercialisation des produits locaux en favorisant la création de lieux de distribution pour les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et de marchés locaux de producteur·ices.	Toute commune
Soutenir la pêche artisanale sur les littoraux et la filière pêche par une politique foncière et d'infrastructure adaptée (logistique, réseaux...).	Toute commune

Garantir l'accès aux soins

L'accès aux soins est de plus en plus difficile. Les déserts médicaux s'étendent même en ville, trouver un médecin traitant ou obtenir un rendez-vous rapide chez un spécialiste relève trop souvent de l'exploit. Si les pouvoirs des municipalités sont limités en la matière, elles ne sont pas pour autant impuissantes. Elles peuvent impulser une véritable politique de santé publique en pilotant des plans municipaux de santé ambitieux, durables et fondés sur les besoins exprimés par les habitant·es. Elles ont un rôle clé à jouer pour accompagner les publics les plus vulnérables et pour contribuer à l'accès aux soins de toutes et tous.

Proposer une mutuelle de santé municipale avec des tarifs avantageux.	Villes ou intercommunalités
Créer des centres de santé pluridisciplinaires où les médecins peuvent être salarié·es et travailler dans de bonnes conditions.	Toute commune

<p>Accompagner les publics pour accéder à leurs droits et lutter contre les causes du non-recours (absence d'information, discriminations...).</p>	<p>Villes ou intercommunalités</p>
<p>Favoriser l'installation de médecin.e.s dans les déserts médicaux par la mise à disposition de locaux (maisons de santé libérales), de services associés (garde d'enfants, réseau intercommunal pour favoriser les remplacements lors des congés...) et par la valorisation du territoire auprès des étudiant-es en médecine.</p>	<p>Commune rurale</p>
<p>Expérimenter « le sport sur ordonnance » en lien avec les associations sportives de la commune.</p>	<p>Moyenne et grande commune</p>
<p>Promouvoir l'activité physique et les mobilités douces par un urbanisme adapté (sécurisation des routes pour les piétons et les cyclistes...) et des aides financières (pour l'achat d'équipements ou des cours de sport).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Offrir des paniers de légumes bios gratuits aux personnes enceintes et aux jeunes parents pour les protéger des effets des pollutions, sur le modèle de l'ordonnance verte à Strasbourg.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Signer la Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » et déployer un plan d'action concret pour protéger durablement la santé des habitant-es.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Mettre en place un congé menstruel à destination des agent-es des collectivités et des satellites</p>	<p>Toute commune et intercommunalité</p>
<p>Développer des consultations médicales préventives dans les écoles primaires afin de détecter des situations de vulnérabilité psychique ou physique et proposer des actions de prévention (sommeil, obésité, hygiène de vie, addictions...).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer des conseils locaux de santé mentale avec les soignant-es et les associations. Proposer des campagnes de communication sur le sujet et des permanences accessibles.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Soutenir les organisations qui informent et accompagnent les personnes autour de la santé sexuelle et reproductive (contraception masculine et féminine, avortement, endométriose, VIH, consentement, chemsex...), à l'image des planning familiaux ou des centres de santé et de médiation en santé sexuelle.</p>	<p>Moyenne et grande commune</p>
<p>Accompagner les travailleur-ses du sexe et proposer des dispositifs de réduction des risques et de prévention</p>	

Prendre soin des aîné-es

La vie se réinvente à chaque étape. Elle peut être pleine d'engagements, de liens familiaux et associatifs, d'actions au service de soi-même et du collectif. Puis vient parfois une période plus fragile, marquée par la perte d'autonomie, l'isolement ou la maladie. **L'action politique locale doit accompagner toutes ces étapes, jusqu'à la fin de vie et même après,** dans une société où la mort reste trop souvent un tabou. **La grandeur d'une société se mesure à l'attention qu'elle porte aux plus vulnérables.**

<p>Soutenir l'engagement des personnes âgées dans la vie associative, les clubs et l'activité culturelle, sportive et sociale par la mise à disposition de salles et l'organisation d'événements collectifs.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Contribuer au service public de la dépendance par un soutien à des résidences de personnes âgées, des EHPAD publics ou coopératifs et par des services à la personne et des soins gériatriques permettant de rester le plus longtemps possible à domicile (en lien avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie).</p>	<p>Commune et intercommunalités</p>
<p>Développer les résidences intergénérationnelles et les projets d'habitat partagé intégrant les seniors.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Développer l'aide aux aidant.e.s par des accueils de jour ou des relais au moment des vacances, en lien avec les départements.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer un service public funéraire de qualité, respectueux des familles, de l'environnement et libéré de toute logique marchande, avec des équipements fonctionnels et accessibles. Développer des forêts funéraires.</p>	<p>Commune et intercommunalités</p>

Fonder une politique jeunesse

Les jeunes sont la cible de mesures sans jamais être considéré.e.s comme les acteurs et actrices d'une politique spécifique et à la hauteur des besoins. Les communes sont le bon échelon pour coordonner des actions pour éduquer, accompagner et soutenir les jeunes quels que soient leurs parcours de vie.

<p>Accompagner les jeunes dans leur entrée sur le marché du travail via la Mission Locale Jeune. Soutenir une politique d'accès à des stages de qualité pour tou-tes les jeunes scolarisé-es, avec une attention particulière aux personnes exposées aux discriminations.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Expérimenter des formes de revenus pour les jeunes adultes sans ressources, sur l'exemple du Grand Lyon.</p>	<p>Grandes villes et agglomérations</p>
<p>Créer des conseils municipaux des enfants et de jeunes indépendants avec une attention à représenter leur diversité et à conserver le côté subversif de leurs rêves et de leurs colères</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Soutenir la création de logements pour les jeunes travailleur-ses et les étudiant-es.</p>	<p>Commune de +3500 habitants (+1500 en Ile de France)</p>
<p>Renforcer la prévention en augmentant le nombre d'éducateur-ices de rue qui accompagnent des jeunes [en lien avec les départements]</p>	<p>Moyenne et grande ville</p>

Préserver des emplois locaux de qualité

L'écologie défend l'emploi dans des conditions de travail dignes. Il faut tourner la page du productivisme et de l'extractivisme, qui exploitent et épuisent les humains comme la planète. Nous avons besoin d'une économie qui respecte les liens sociaux et les équilibres environnementaux. Cela passe par des stratégies de développement local, avec à la clé : moins d'émissions, plus d'emplois utiles, durables et ancrés dans les territoires pour une meilleure qualité de vie pour tou·tes. Cela passe aussi par des mobilisations aux côtés des syndicats afin de sauvegarder la production locale notamment industrielle.

Systématiser les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics. Ne contracter d'emprunts bancaires qu'auprès d'établissements qui s'engagent réellement dans une démarche de responsabilité sociale et de maîtrise et la réduction de leur empreinte climatique.	Toute commune
Mener une politique foncière écologique en bloquant l'implantation de nouvelles grandes surfaces et d'entrepôts déconnectés des territoires, et en réservant des espaces pour des activités productives locales et durables dans les plans d'urbanisme.	Toute commune
Soutenir l'implantation d'activités économiques dans les petites communes , pour un rééquilibrage du territoire et la création de commerces multi-services dans les villages.	Communes rurales
Expérimenter la garantie d'emploi , notamment via l'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée et en créant des entreprises à but d'emploi.	Toute commune
Soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (ateliers, chantiers d'insertion, régies de quartier...), notamment via le PLIE (Plan Local d'Insertion et emploi).	Intercommunalité et agglomérations
Mettre à disposition des locaux pour des entreprises innovantes de la transition écologique (réemploi, mobilités douces, rénovation...), de l'économie sociale et solidaire ou des petits commerces indépendants.	Toute commune
Créer un système intercommunal d'accompagnement à la relocalisation industrielle, et, quand c'est nécessaire, à la reconversion des entreprises polluantes et fortement émettrices de gaz à effet de serre.	Intercommunalité et agglomérations

Défendre et protéger les animaux

L'amélioration de la condition animale et la prise en compte des animaux comme des êtres sensibles, sentients et dotés de droits spécifiques est essentiel pour bâtir une société plus juste et plus humaine. Considérer pleinement les animaux dans nos politiques publiques locales est une question de justice sociale, d'éthique et de lutte contre le changement climatique.

Lutter contre l'abandon des animaux domestiques par des campagnes de sensibilisation et un soutien financier aux refuges d'animaux.	Toute commune
Interdire les spectacles avec des animaux sur le territoire de la commune (corrida, cirques, spectacles aquatiques, combats de coqs, etc.)	Toute commune
Interdire les méthodes de chasse et de pêche cruelles (chasse à la glue, pêche au vif, piégeage et déterrage, chasse en enclos, chasse à courre, etc.).	Toute commune
Aménager des parcs canins à l'échelle des quartiers.	Grande ville
Créer un programme de capture-stérilisation-relâche (CSR) pour les chats libres , en partenariat avec les associations locales.	Toute commune
Privilégier une gestion des animaux liminaires (comme les pigeons ou les rats) non létale et sans utiliser de produits toxiques , en privilégiant des solutions durables comme la stérilisation ou les pigeonniers contraceptifs.	Toute commune
Organiser des actions éducatives de sensibilisation et de formation sur la condition animale (droits des animaux, sentience).	Toute commune
Attribuer une délégation "condition animale" à un conseiller-e municipal-e	Toute commune

II PROTÉGER LES LIBERTÉS ET L'ÉGALITÉ

Les libertés fondamentales – croire, s'exprimer, se réunir, circuler, voter – sont fragilisées par un tournant réactionnaire qui gagne la France, l'Europe et le monde. Face à la menace existentielle du fascisme, les Écologistes défendent une société plus libre, fondée sur l'émancipation, le refus des violences et sur l'importance d'une éducation ouverte.

Les êtres humains naissent libres et égaux en droits. Pourtant, l'offensive réactionnaire cherche à toujours plus de raisons d'exclure les individus en raison de leur couleur de peau, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leur niveau de richesse ou encore de leur religion.

Partout où ils seront en responsabilité, les Écologistes s'engagent à défendre une République laïque, inclusive et protectrice. Nous agissons par la prévention, l'exemplarité des politiques publiques, le soutien aux mobilisations citoyennes et des actions fortes, à la fois symboliques et concrètes.

Défendre les cultures, les arts et les savoirs

La culture est écologique car elle valorise la diversité des pratiques – langues, arts, savoir-faire – et des acteurs qui la font vivre, qu'ils soient bénévoles ou professionnels, jeunes ou anciens. Face à la montée de l'extrême droite, il est plus que jamais nécessaire de défendre haut et fort la liberté de création en lui donnant les moyens de s'exercer, mais aussi de lutter pour l'égalité d'accès à la culture et la valorisation des savoirs scientifiques, artistiques et populaires. Pour les municipalités écologistes, faire vivre la culture en maintenant ou augmentant des budgets qui ne cessent d'être sabrés sera une priorité du prochain mandat.

Instaurer la gratuité des bibliothèques et des musées municipaux. Rendre accessible la pratique artistique et les lieux culturels par une tarification au quotient familial. Développer la pratique culturelle et l'accès aux œuvres des publics éloignés.	Toute commune
Développer l'éducation artistique et culturelle pour que 100% des enfants scolarisés bénéficient au moins une fois par an d'une action artistique éducative.	Toute commune
Promouvoir les droits culturels en valorisant la diversité des langues régionales et d'origine, la pluralité des cultures populaires	Toute commune
Accélérer la rénovation du patrimoine, rendre les événements et le tourisme culturels plus écoresponsables (investir dans les bâtiments, former les agents culturels, imposer des cahiers des charges écologiques - mobilité douce, gestion des déchets, réemploi des matériaux, subventions écoconditionnées, etc.).	Toute commune
Associer les artistes pour imaginer ensemble de nouveaux récits face à la crise climatique et au fascisme.	Toute commune
Défendre l'égalité de genre au sein des politiques culturelles (mettre en avant le patrimoine autant que le patrimoine ; garantir un égal accès aux œuvres et équipements ; lutter contre les violences sexistes et sexuelles par la formation et un système d'alerte, etc.).	Toute commune
Améliorer les conditions de travail des professionnel·les et défendre leur liberté de création , en contribuant par exemple aux Groupements d'Intérêt Public Cafés Cultures. Soutenir les Coopératives d'Utilisation de Matériel Culturel (CUMC).	Commune moyenne et grosse. Intercommunalités
Assurer la transparence des critères d'attribution des subventions et organiser une concertation préalable des différent·es acteur·ices culturel·les et citoyen·nes de la commune.	Commune moyenne et grosse
Développer les "Chantiers artistiques ouverts au public" et la permanence artistique de proximité pour permettre la rencontre entre les citoyen·nes et les artistes. Mettre à disposition de nouveaux lieux culturels, y compris grâce à l'urbanisme transitoire.	Toute commune
Défendre les sciences et les scientifiques face aux attaques dont ils font l'objet en promouvant des conférences, des festivals et des formations, et en luttant contre la désinformation et le conspirationnisme à l'échelle locale.	Toute commune

Proposer une éducation de haute qualité

Bien que les communes n'aient pas la main sur le programme scolaire, elles peuvent améliorer les conditions matérielles et humaines de l'école. Offrons à nos enfants les meilleures chances, en défendant l'égalité pour que personne ne soit laissé de côté dès le départ.

<p>Promouvoir l'école publique en défendant l'accès de tous les enfants à une éducation de qualité. Développer la mixité sociale en agissant sur la carte scolaire pour limiter l'évitement vers le privé ou vers un établissement hors périmètre.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>S'assurer que l'accompagnement social permette la scolarisation de tous les enfants de la commune, y compris de ceux dont les parents vivent en situation de grande précarité (squat, hôtels, bidonvilles, etc.) ou sur des aires d'accueil de gens du voyage.</p>	
<p>Développer les actions éducatives valorisant tous les savoirs par une offre périscolaire de qualité dans le respect des rythmes de l'enfant : prolongement de l'éducation artistique culturelle et scientifique, éducation au numérique sobre, aux médias et à l'information.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Former les animateur-ices périscolaires et les ATSEM (Agent-es Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles) à l'égalité de traitement entre les enfants, aux questions de transition écologique et à la prévention des violences. Améliorer leurs conditions de travail et leur situation d'emploi.</p>	
<p>Soutenir politiquement et financièrement les associations d'éducation populaire. et leurs projets à la fois politiquement et par la professionnalisation des animateur-trices (statut, rémunération, formation). Proposer des espaces d'échange et de formation à la parentalité.</p>	
<p>Aller progressivement vers la gratuité des fournitures scolaires de qualité et sans polluants via un fonds étatique d'État</p>	

Adapter la commune à hauteur d'enfants

La défense d'un environnement dans lequel les générations futures peuvent vivre et s'épanouir est le moteur de notre engagement. Encore faut-il organiser nos communes pour que leurs besoins enfants soient vraiment pris en compte dans leurs déplacements, leurs jeux ou leur santé.

<p>Mettre en place une tarification sociale et progressive pour la petite enfance, et pour tous les temps extra et périscolaires (cantine comprise).</p>	
<p>Soutenir le service public de la petite enfance en lien avec les associations pour développer des crèches municipales, familiales et parentales, en étant attentif-ves à la diversité des familles et à l'implication des parents, en soutenant les assistant-es maternel-les et en intégrant les enjeux de transition dans l'accueil (choix des produits, accès extérieurs, alimentation, tarification sociale). Assurer la transparence des critères d'attribution des places en crèche publique.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Adapter le bâti et l'aménagement urbain par la rénovation des écoles publiques pour garantir de bonnes conditions d'études (adaptation au réchauffement climatique, désamiantage, salles dédiées au périscolaire, prise en compte du handicap...). Rénover les cours d'école en les débitumant, en les végétalisant et en garantissant l'égalité de genre dans les usages.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Penser l'aménagement de l'espace public à hauteur d'enfants, en garantissant des déplacements sécurisés et sans voiture autour des écoles, en aménageant des espaces de jeu respectueux des normes environnementales, en simplifiant l'accès à l'information, en végétalisant verdissant les lieux, ou encore en créant des fermes municipales...</p>	
<p>Ouvrir les parcs et les cours d'école en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaires, pour offrir davantage de zones de jeux sécurisées et de refuges frais.</p>	
<p>Promouvoir la santé de tous les enfants en luttant contre le harcèlement scolaire, en développant des écoles "promotrices de santé" (qualité de l'air intérieur, matériel, produits nettoyants...). Former les agents à la protection de l'enfance et aux droits des enfants.</p>	
<p>Permettre à tous les enfants de partir en vacances au moins une fois par été en s'inspirant du dispositif "Vacances pour tous" créé par la municipalité écologiste de Poitiers (pour 10€ par enfant)</p>	

Contribuer à la lutte contre la pauvreté

Au-delà de l'inflation, la pauvreté et la précarité ont progressé en raison des réformes menées sous les quinquennats Macron, qui ont affaibli les dispositifs de protection sociale (retraite, chômage) et mis en place des mesures fiscales injustes. Pour que la pauvreté recule de manière significative, l'État doit adopter une stratégie cohérente et durable. Les communes ont un rôle crucial à jouer à quatre niveaux : 1/ élaborer, avec les citoyen·nes et les partenaires locaux, un plan de lutte contre la pauvreté incluant des mesures concrètes (logement, alimentation, emploi, etc.) ; 2/ réformer la fiscalité pour la rendre plus juste ; 3/ maintenir et développer un service public de qualité, qui constitue le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ; 4/ mettre en place des filets de sécurité pour les plus vulnérables.

<p>Mettre en place des dispositifs d'accès aux droits fondamentaux : informer sur les dispositifs existants (aides sociales, hébergements...), déploiement d'équipes spécialisées pour aller en direction des personnes dans les quartiers ou les villages éloignés des institutions, permettre la domiciliation des personnes sans abri, renforcer les moyens des maisons France Service, etc.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Améliorer la justice fiscale en exemptant de taxe foncière les plus bas revenus et en examinant la manière dont les autres taxes locales peuvent être plus adaptées aux situations des ménages (taxe de séjour, taxe sur les résidences secondaires, taxe sur les ordures ménagères...).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Soutenir les associations, les centres sociaux et les collectifs qui luttent contre la pauvreté et pour l'affirmation des droits des personnes les plus précaires (mineurs non accompagnés, jeunes adultes de moins de 25 ans, exilé·es...).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Harmoniser les tarifications solidaires des différents services de la ville pour plus de cohérence, de lisibilité et de justice.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Former les agent·es des Centres Communaux d'Action Sociale à une approche fondée sur les droits fondamentaux, en reconnaissant et en valorisant le pouvoir d'agir des personnes en situation de précarité.</p>	<p>Toute commune</p>

Faire du numérique un vecteur d'égalité

Les enjeux du numérique sont omniprésents et affectent de nombreux aspects de nos vies : impact environnemental, cybersécurité, protection de la vie privée, dépendance aux écrans, dématérialisation des services publics, fracture numérique... Tous ne sont pas égaux devant l'accès aux outils numériques ni la capacité de les utiliser. Il est impératif de lutter contre ces inégalités pour garantir un accès équitable à la technologie pour toutes et tous. Parallèlement, nous devons protéger nos libertés fondamentales, préserver notre qualité de vie et assurer la sécurité de nos données personnelles face aux risques croissants d'exploitation et de surveillance.

Développer l'administration en ligne avec formulaire d'accès et mise en ligne des données publiques en opendata, tout en préservant les guichets physiques et le temps consacré en face-à-face avec les usagers.	Moyenne et grosse commune
Soutenir les associations et les ateliers dans les médiathèques qui luttent contre la fracture numérique et permettent un travail d'information et d'éducation au numérique.	Moyenne et grosse commune
Assurer la transparence des algorithmes utilisés par la puissance publique afin qu'ils soient inclus dans les délibérations.	Toute commune
Protéger les services publics et les opérateurs - comme les bailleurs, ou encore les compagnies de chauffage - face aux cyberattaques et aux menaces (rançongiciel...).	Toute commune et intercommunalités
S'opposer à l'implantation d'industries numériques extractivistes sur le territoire de la commune (immenses entrepôts, data centers sans usage secondaire de la chaleur...).	Toute commune
Soutien au reconditionnement et au réemploi des objets du numérique, aux low techs et aux fablabs.	Toute commune
Refuser l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la production des images pour privilégier les artistes et les designers.	Toute commune
Privilégier les logiciels libres et accompagner le développement d'applications numériques visant à développer l'entraide et la mutualisation locale (outils, colocations, covoiturages...). Préférer les outils comme Mastodon et Bluesky aux réseaux sociaux des GAFAM.	Toute commune

Valoriser la participation citoyenne

Chacun·e doit se sentir partie prenante de la fabrique politique et légitime à y participer, ce qui suppose une mobilisation constante au sein d'institutions fonctionnant de manière transparente et participative. En parallèle, il est essentiel que les élu·es disposent des moyens nécessaires pour répondre aux préoccupations concrètes des citoyen·nes. Il est donc urgent de redonner du pouvoir d'action aux collectivités locales et de rétablir une véritable démocratie de proximité.

<p>Créer un droit d'interpellation sur le modèle grenoblois avec trois seuils :</p> <ul style="list-style-type: none"> * une médiation citoyenne avec des élu·es à partir d'une pétition qui réunit au moins 50 signatures * l'inscription d'un débat en conseil municipal par le maire en cas de pétition réunissant 1 % d'un corps électoral incluant les jeunes de plus de 16 ans et les étrangers extra-communautaires * des Votations d'Initiative Citoyenne : 5% du corps électoral pour le déclenchement ; 10 % de oui pour que la votation soit validée 	<p>Commune moyenne ou grande</p>
<p>Créer ou prolonger des budgets participatifs afin de soutenir les initiatives des habitant·es, en prenant soin de financer des projets portés par des personnes discriminées ou en situation de précarité et dans l'ensemble des quartiers.</p>	<p>Commune moyenne ou grande</p>
<p>Créer des universités populaires, proposant des séminaires de formation-action pour les élu·es, les fonctionnaires et les citoyen·nes afin d'affronter collectivement les dilemmes politiques locaux et de trouver ensemble des pistes de solution concernant la gestion de l'eau, les ressources fiscales, ou encore l'emploi local.</p>	<p>Intercommunalités ou grandes communes</p>
<p>Créer un statut de volontariat pour les personnes contribuant fortement au bien commun (engagement associatif, conseils ou jurys citoyens, journées de ramassage des déchets, pompiers·ères), leur permettant d'être reconnues et au-delà d'un certain seuil, de voir ses heures valorisées (invitations officielles, places d'honneurs...).</p>	<p>Commune moyenne ou grande</p>
<p>Prendre en compte toutes les réclamations de la population qu'elles arrivent par courrier, réseau social... pas en justifiant ce qui est déjà fait mais pour organiser un dialogue permettant d'améliorer les politiques publiques</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer des "chantiers ouverts au public" en mettant à disposition du temps et des compétences agents techniques (menuisiers, jardiniers...) pour des habitant·es ou des associations qui souhaitent améliorer un espace public. Ex : construire des bancs, planter des arbres, aménager une place...</p>	<p>Toute commune</p>

Défendre l'intégrité démocratique

La démocratie est l'arme dont dispose le peuple pour résister aux forces corruptrices de l'argent et au fascisme qui cherche à imposer l'injustice par la violence. Aujourd'hui fragilisée, elle doit être non seulement défendue et approfondie, mais aussi renforcée et réinventée. Une capacité d'agir souvent limitée par un État centralisé, partisan de l'austérité budgétaire et alourdi par des mécanismes bureaucratiques qui empêchent une réponse rapide et adaptée aux besoins des territoires.

<p>Mettre en œuvre un plan de prévention de la corruption tel que prévu par la loi Sapin 2 de 2016 : cartographie des risques, formation des agent-es et élu-es, code de conduite, régime disciplinaire, référent alerte interne, évaluation des tiers, contrôle comptable, etc.</p>	<p>Grande commune</p>
<p>Réviser le montant des indemnités quand cela est nécessaire en le conditionnant à l'assiduité, sur la base d'indicateurs objectifs inscrits dans le règlement intérieur. La gratuité du mandat est un principe inscrit dans la loi, mais les indemnités doivent permettre à toutes et tous de devenir élu-es. Le handicap doit pouvoir être pris en compte et compensé dans le cadre de l'exercice d'un mandat externe.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Garantir une éthique des élu-es (pas de voiture de fonction mais prise en charge des frais de déplacement, encadrement des frais de réception, non-recours aux frais de représentation, publication de la déclaration de patrimoine des maires et du montant des indemnités totales cumulées entre les différents mandats, publicité du registre des dépôts (retraits de décisions prises par les élu-es locaux) pour éviter les conflits d'intérêts, interdiction de cumuler plus de trois mandats successifs à la tête d'un exécutif).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Renforcer les droits de l'opposition par des moyens matériels, de représentation (cérémonies officielles), d'accès à l'information (marchés publics, subventions...), la présidence de la commission des finances (si elle existe), de temps de parole en conseil municipal, de publication sur les différents supports, de représentation dans les bureaux des commissions, ou encore d'accès à la protection fonctionnelle.</p>	<p>Villes</p>

Ouvrer pour la tranquillité publique et la sécurité

L'État a la responsabilité de garantir la tranquillité publique, la sécurité des personnes et des biens en luttant contre toutes les formes de délinquance. Les communes ont également un rôle essentiel à jouer : celui de la proximité et de la discussion directe sur le cadre de vie. Or la sécurité fait partie de cet échange quotidien. En dénonçant le désengagement de l'État, les Écologistes font valoir leur vision de la sécurité. Nos élu.e.s travaillent déjà de manière constante avec les parties prenantes de la sécurité. **Alors que la droite et l'extrême droite s'échinent autour du triptyque immigration-répression-surveillance, nous portons un autre programme : prévention-proximité-justice.** La coordination avec l'ensemble des partenaires publics est indispensable pour apporter des réponses à la hauteur de ces enjeux. Les Écologistes se mobilisent pour réduire la violence en apportant des réponses efficaces et proportionnées, loin des caricatures et des anathèmes.

Développer la médiation pour résoudre les conflits de voisinage (en lien avec les bailleurs), les conflits dans l'espace public (en lien avec la police nationale et la gendarmerie) et dans les transports en commun (en lien avec les autorités régulatrices des transports).	Toute commune
Donner les moyens aux polices municipales d'assurer leurs missions en complémentarité de la Police nationale. Équiper les agent-es avec des armements de catégorie D (tonfa, menottes).	Moyenne et grande ville
Former les services de sécurité municipaux (tranquillité publique, médiation, lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations, premiers secours).	Toute commune
Adopter un moratoire sur le développement de la vidéosurveillance dans l'espace public (hors vidéo verbalisation pour les véhicules). Renforcer le pouvoir de contrôle des comités d'éthique de la vidéosurveillance.	Moyenne et grande ville
Interdire l'usage des drones de surveillance par les services municipaux de sécurité.	Moyenne et grande ville
Allouer plus de moyens financiers et humains aux centres sociaux et aux maisons de quartiers.	Moyenne et grande ville

<p>Rendre l'espace public plus sûr en faisant respecter le code de la route pour tous les types de véhicule et en luttant contre les violences routières.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>S'opposer à l'occupation de l'espace public et des immeubles par les trafiquants de drogue. Soutenir les bailleurs sociaux et renforcer la présence humaine pour faire reculer le trafic.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Renforcer le soutien aux associations d'aide aux victimes, en particulier dans l'accompagnement juridique, médical, psychologique et social.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Protéger la population face aux crises en développant notamment la formation aux premiers secours pour l'ensemble des agents municipaux et en se dotant d'un plan de sauvegarde face aux risques notamment climatiques (cf partie sur le climat).</p>	<p>Villes moyennes et grandes</p>

Protéger et développer la vie associative

Les associations sont indispensables à la vitalité territoriale et démocratique de notre pays. Solidaires, pleines d'initiatives et de créativité, elles contribuent au lien social et à la diversité. Nous devons défendre leur autonomie face aux attaques dont elles font l'objet de la part de l'extrême droite. Nous devons valoriser l'engagement des citoyen-nes quels qu'en soient la forme, et la durée.

<p>Mettre à disposition des moyens matériels, juridiques ou financiers aux associations avec une attention particulière aux petites associations. Proposer des espaces et des locaux mutualisables pour que les associations puissent se retrouver et coopérer. Proposer des formations aux bénévoles (comptabilité, santé mentale, premiers secours...)</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer des commissions mixtes d'attribution des subventions. Les subventions doivent être publiques et fondées sur des règles équitables et transparentes. Privilégier le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens.</p>	<p>Commune moyenne et grande. Intercommunalités</p>
<p>Organiser des événements écoresponsables qui permettent de faire connaître la richesse et la diversité de la vie associative et sportive à l'ensemble des habitant-es. Y valoriser l'inclusivité, la parité et l'éducation populaire, tout en veillant à la parité.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Reconnaître les associations comme des interlocuteurs autonomes pour bâtir des politiques publiques locales, en particulier dans les domaines des transports, du logement, de la culture, de la protection de l'environnement, de la santé, de l'éducation et du sport.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Proposer une Charte d'engagements réciproques afin d'établir une relation de confiance et partenariale avec les associations, en privilégiant la subvention, le respect des libertés associatives et du devoir d'alerte des associations.</p>	<p>Moyenne et grosse commune</p>

Ouvrir la pratique du sport à tou·tes

La commune doit conduire une politique ambitieuse pour que le sport demeure un jeu, un plaisir, un temps où l'on se fait du bien, une fête... et qu'il soit accessible au plus grand nombre, peu importe le genre, l'origine, la religion, le niveau de revenu, l'orientation sexuelle ou le handicap. Car le potentiel de l'activité physique et sportive est immense pour les habitant·es en termes de santé, de bien-être ou de cohésion sociale. Dans nos communes, nous agissons pour développer les équipements sportifs de proximité, pour soutenir financièrement les clubs et les associations, pour encourager la pratique libre sur l'espace public et accompagner les parcours des athlètes, y compris ceux du haut niveau.

Face aux politiques gouvernementales qui fragilisent les associations sportives, nous réaffirmons notre soutien indéfectible et prioritaire au monde amateur, à ses bénévoles et à ses éducateur·ices. Parce que le sport n'est pas un luxe mais un droit, nous ferons de son accès un pilier de notre action municipale.

Rénover et aménager les équipements sportifs de la ville dans un souci de sobriété énergétique , tout en garantissant leur accès à tou·tes les habitant·es, les clubs ou les associations sportives et des personnes accompagnantes.	Communes et intercommunalités
Aménager des lieux pour la pratique libre du sport dans la ville et dans la nature pour tous les publics (skate-park, VTT, chemins de randonnée...).	Toute commune
Accompagner les associations sportives financées par la ville pour lutter contre les incivilités, la violence ou toute forme de discrimination dans le sport en supprimant les subventions en cas de discrimination ..	Toute commune
Allonger les horaires d'ouverture des équipements sportifs pour favoriser la pratique libre et permettre des usages décalés par rapport à la vie professionnelle, en concertation avec les professionnel·les et les publics concernés. Soutenir l'ouverture des équipements scolaires en partenariat avec Départements et Régions	Moyenne et grande commune
Accompagner le développement d'activités physiques et sportives des femmes et assurer leur sécurité (piscines...) et l'égalité d'usage des équipements. .	Toute commune
Favoriser le développement du handisport et du sport adapté en facilitant l'accès aux équipements, en finançant le matériel nécessaire et en améliorant la visibilité de ces sportif·ves.	Toute commune

<p>Soutenir la mobilité durable des clubs et structures sportives pour permettre le déplacement des sportif-ves sur leur lieu de compétition</p>	<p>Moyenne et grande commune</p>
---	----------------------------------

Protéger les personnes exilées

Les Écologistes ont toujours affirmé une conviction simple : l'humanité est une et indivisible. Partout, les droits fondamentaux doivent être respectés, sans frontières ni discriminations. Face à une politique nationale de plus en plus marquée par la peur, la répression et l'abandon de nos valeurs républicaines, nous faisons un autre choix : celui de l'accueil, de la dignité et de l'émancipation.

Dans nos communes, nous agissons pour que chaque personne exilée puisse trouver un espace d'accueil digne, avoir accès à ses droits fondamentaux, et participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle. À nous de renouveler, à l'échelle locale, une tradition d'hospitalité trop souvent trahie au sommet de l'État.

<p>Se déclarer ville sanctuaire pour les personnes étrangères (opposition à la déscolarisation des enfants, aux expulsions locatives et refus de coopérer avec l'État s'il se mettait à poursuivre les personnes étrangères).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Soutenir l'accès aux droits civils et sociaux des personnes exilées par des permanences d'écrivains publics, de l'accompagnement social (pour faciliter les démarches administratives, l'orientation dans la vie associative de la commune, etc.) ou des cours de français.</p>	<p>Commune moyenne ou grande</p>
<p>Soutenir les associations et les collectifs de solidarité avec les personnes exilé-es par la mise à disposition de moyens matériels, logistiques et moyens financiers.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Mettre à disposition des logements vacants pour les personnes sans titre de séjour via des conventions d'occupation temporaires.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Développer les jumelages et la coopération décentralisée en soutenant les échanges entre acteurs des municipalités, mais aussi entre les organisations de la société civile (entreprises, syndicats, associations...) notamment dans les pays en guerre ou qui subissent les conséquences des impérialismes fossiles et réactionnaires.</p>	<p>Toute commune</p>

Faire des communes des territoires féministes

Le patriarcat imprègne nos institutions, nos espaces publics, nos comportements. Les structures municipales n'échappent pas à cette réalité. C'est pourquoi, dans toutes les collectivités où nous serons en responsabilité, nous agissons avec détermination pour faire progresser l'égalité de genre.

Il ne suffit pas d'affirmer des principes : il faut se former, questionner les pratiques, déconstruire les stéréotypes, et changer concrètement les manières de faire. La commune doit devenir un levier de transformation féministe, que ce soit dans son fonctionnement interne comme dans ses politiques publiques. Une attention particulière sera portée aux victimes de violences sexistes et sexuelles : accès facilité aux services d'aide et d'écoute, renforcement des partenariats avec les associations spécialisées, formation des agent-es municipaux, mise en sûreté des victimes.

Soutenir et défendre les associations féministes en leur attribuant les moyens de se développer.	Toute commune
Former les agent-es à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec comme priorité les agent-es de la police municipale et aux personnes en lien avec des enfants et des jeunes (en lien avec syndicats et associations féministes)	Commune grandes et moyennes
Créer des logements refuges pour les femmes victimes de violence avec ou sans enfant. Accompagner la création de commerces et de bar-refuges.	Toute commune
Aménager les infrastructures publiques et l'environnement urbain pour une meilleure prise en compte du point de vue et du vécu des femmes (cours d'école, sanitaires publics, noms des rues...).	Toute commune
Respecter la parité dans les fonctions de direction et de représentation. Établir un diagnostic des écarts salariaux et adopter un plan de rattrapage si besoin. Réaliser un audit genré du budget municipal et des subventions pour en corriger les écarts.	Commune grandes et moyennes. Intercommunalités

Lutter contre le racisme et l'antisémitisme

Le racisme et l'antisémitisme restent trop souvent minimisés ou ignorés. Ils sont une atteinte directe à l'égalité des libertés et des droits, et plongent leurs racines dans l'histoire coloniale, dans les préjugés anciens et dans l'oubli de notre devoir de mémoire. L'écologie politique est indissociable du combat contre toutes les formes de haine : c'est une question de justice, de dignité, et de cohésion démocratique.

Face à la montée des discours haineux et à la banalisation des violences, nous refusons le silence qui fait le jeu de l'extrême droite. À l'échelle municipale, nous agissons pour nommer ces discriminations, les documenter et les combattre, sans hiérarchie ni relativisation. Cela passe par le soutien aux associations antiracistes et de mémoire, l'éducation populaire, la promotion de la diversité, la protection des victimes, et une politique municipale exemplaire dans ses recrutements, ses pratiques et ses discours.

<p>Soutenir les collectifs et les associations qui interviennent dans les écoles pour animer des ateliers sur les différentes formes de racisme, d'antisémitisme et d'islamophobie.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Soutenir les projets d'éducation populaire portés par les associations de personnes concernées, par des centres sociaux ou d'autres collectifs dans un cadre laïc et antiraciste.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Former les agent-es municipaux aux enjeux de discriminations systémiques et à l'accueil des personnes discriminées. Réaliser un audit des processus de recrutement si nécessaire. Construire un dispositif de repérage, de signalement et d'accompagnement des victimes du racisme (guichet ou site internet) avec les syndicats et les associations.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Reconnaître la mémoire coloniale. Nommer des rues, des écoles et des bâtiments publics en hommage à des figures antiracistes et aux Justes parmi les nations. Lancer un audit citoyen des noms de rue et des monuments locaux pour les réinterpréter (panneaux explicatifs), ou les modifier (changements de noms de rue figurant des figures colonialistes et racistes).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Lutter contre le racisme environnemental des personnes vivant sur les aires de gens du voyage par un diagnostic partagé et un plan d'action sur la durée du mandat dans le but de créer des aires de stationnement aménagées en nombre suffisant et respectueuse de la santé et de la dignité des personnes.</p>	<p>Commune de + 5000 habitants</p>

Endiguer la LGBTphobie

Les personnes LGBTQIA+ sont une des cibles privilégiées des discours haineux, des agressions et des reculs idéologiques portés par l'extrême droite et les mouvements réactionnaires. Face à cette offensive, les pouvoirs publics locaux ont un rôle essentiel à jouer pour garantir la protection, la dignité et les droits de toutes les personnes concernées.

Une attention particulière doit être portée aux personnes trans, qui subissent un niveau de violence, de précarité et d'exclusion très élevé. Parce qu'être soi-même ne devrait jamais être un risque, les Écologistes entendent faire des communes des alliées concrètes de l'égalité des droits et du respect des diversités de genre et d'orientation sexuelle.

<p>Former les agents publics à l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTQIA+, avec une attention particulière portée à l'état civil, aux situations de discrimination et aux jeunes en rupture familiale.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Limiter les questions sur le genre dans les formulaires administratifs aux situations strictement nécessaires.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Affirmer les communes écologistes comme des "zones de liberté LGBTQIA+" en soutenant les associations, les conférences, les campagnes de sensibilisation et les événements contribuant à l'affirmation des droits et des revendications des personnes concernées.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Créer des lieux d'accueil pour soutenir les personnes en rupture familiale à cause de leur orientation sexuelle et les orienter vers un réseau identifié de professionnel·les de santé et d'associations dédiées.</p>	<p>Villes moyennes et grandes</p>

Lutter contre les discriminations validistes

Les droits des personnes en situation de handicap ne sont toujours pas pleinement garantis. Pourtant, l'égalité d'accès à la ville, aux services, aux droits et à la citoyenneté n'est pas une option : c'est une obligation légale, mais aussi et surtout un impératif démocratique.

Assurer l'accessibilité des espaces publics, des transports, des logements, des écoles, des lieux de culture ou encore de travail nécessite des investissements ambitieux, constants et ciblés. Ces efforts nécessaires constituent les fondations d'une société véritablement inclusive et antivalidiste.

<p>Soutenir la scolarisation des enfants en situation de handicap et améliorer les conditions de travail des AESH (accompagnant·es d'élèves en situation de handicap).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Renforcer l'accessibilité de l'ensemble des équipements et des aménagements publics (crèches, gymnases, écoles, mairies...) dans les plans pluriannuels d'investissement.</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Atteindre l'objectif de 6% de travailleur·ses handicapés dans toutes les collectivités et entreprises de plus de 20 personnes ainsi que pour les établissements publics ou les bailleurs sociaux qui en dépendent.</p>	<p>Moyenne et grosse commune. Intercommunalité</p>
<p>Rendre les sites web et applications de la ville conformes aux standards d'accessibilité (RGAA), avec des documents en FALC (Facile à Lire et à Comprendre).</p>	<p>Toute commune</p>
<p>Mettre en place des dispositifs de répit pour soutenir les familles et les personnes concernées (crèches adaptées, accueils de jour, séjours vacances, maisons inclusives, etc.).</p>	<p>Moyenne et grosse commune.</p>